



Litige avec concessionnaire

Par **canapa**, le **11/05/2013** à **09:37**

bonjourrn voila mon problème en amenant ma voiture à réparer chez mon concessionnaire je me trouve voiture moteur démonté et non réparé rnune fois le problème de voiture détecté il s'agissait des pistons cassés le concessionnaire a du démonté le moteur et maintenant il confirme la panne mais ne veut pas me la réparé et refuse de remonté le moteur je dois faire remorqué a mes frais et à mes dépens tout en sachant qu'il ne pouvait pas faire les réparations rnmon problème c que j'ai su après moteur démonté qu'il ne pouvait faire c réparation pourquoi m'a t'il dit après démontage du moteur qu'il ne pouvait pas réparé n'est ce pas un vice de forme caché ???rn**merci**